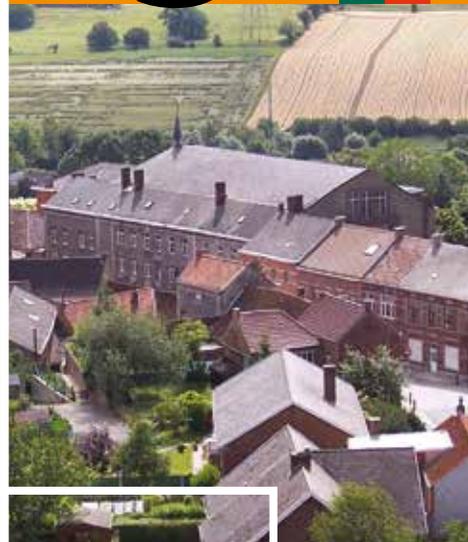
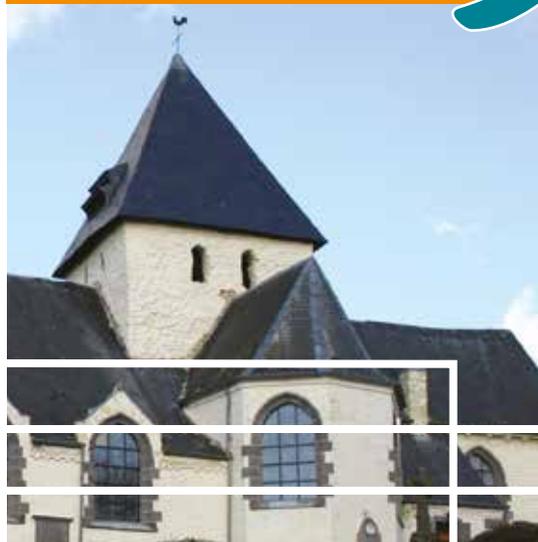


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mai 2024



n°202

sommaire



CCE

3



PST

4-5



BE WAPP

6

ÉDITO: NOUS AVONS REÇU NOTRE BULLETIN

Pour la première fois, la Région wallonne imposait aux communes d'établir en début de législature un Plan Stratégique Transversal (PST). C'est quoi cela ?

Il s'agissait de mettre noir sur blanc, les différents projets que l'on souhaitait réaliser ou enclencher tout au long de la législature.

Auparavant en fin de mandat, chaque politique pouvait annoncer à tout un chacun, « nous avons réalisé 80 % de notre programme » sans aucun contrôle objectif.

Ici, c'est tout à fait différent, c'est l'administration et uniquement l'administration qui établit un rapport d'exécution, d'aboutissement et d'avancée des projets.

C'est donc en septembre 2019 que la majorité a présenté son PST, comprenant 183 projets, au Conseil communal.

Nous devons retourner à cette époque où les Papeteries de Virginal fermaient définitivement leurs portes et où les Forges de Clabecq étaient en pleine restructuration.

C'est donc sous les quolibets, avec ironie et sarcasmes, que fut accueilli notre PST par l'opposition, le traitant de catalogue de bonnes intentions, de fantasmes et de projets irréalisables, de mégalo et de manque de moyens financiers à terme.

Chaque échevin en collaboration avec l'administration a pris en main son bâton de pèlerin pour faire avancer les dossiers. Au point de vue financier, deux éléments simples ont été

mis en place :

- L'engagement d'une personne pour la recherche de subsides et le suivi des dossiers.
- La règle de « la sonnette d'alarme » à partir du dépassement de 70 % du budget de fonctionnement nécessitant de la part des chefs de service de justifier ce dépassement.

Cela nous a permis, d'une part, d'aller chercher de nombreux subsides, et d'autre part, contrairement à ce que l'on pense, non pas la mise en place d'une politique d'austérité comme le souhaitait l'opposition, mais bien d'une politique de responsabilisation de la part des Chefs de service avec une priorisation des nécessités. Et surtout la fin de la mentalité : « Il reste de l'argent au budget, il faut tout dépenser avant la fin de l'année pour que notre budget ne soit pas raboté l'année prochaine » - Attitude classique du budget vérité où, par exemple, tout en restant sur place, les moteurs des camions de la Défense Nationale étaient mis en marche tout le mois de novembre pour consommer l'essence afin que le budget reste le même l'année suivante. Cela nécessite aussi un contrôle journalier des dépenses et la rigueur dans la mise en place des marchés publics.

N'oublions pas non plus que, comme tous nos concitoyens et les autres communes, nous avons dû traverser la crise du Covid, de l'Ukraine, de l'énergie, les hausses de salaire,

des matériaux et du matériel, de révisions importantes des coûts de construction. Malgré cela 25 projets ont été ajoutés soit un total de 208 projets.

A l'époque, nous avions en « réserve » 800.000 €. Actuellement nous sommes à 7 millions d'€ placés.

Voilà, le résultat d'une politique non pas de rigueur mais de saine gestion avec un impératif majeur que l'on ne doit jamais oublier, c'est que nous sommes là pour élaborer et finaliser des projets, bien sûr, mais aussi et surtout pour rendre des services à notre population, les accueillir et les soutenir. Et là aussi nous avons maintenu et même amélioré notre service au public.

Vous pouvez aller voir l'article sur le PST dans ce bulletin communal aux pages 4 et 5 ou le consulter dans son entièreté sur notre site internet : <https://www.ittre.be/ma-commune/services-communaux/affaires-generales/actualites/plan-strategique-transversal-pst-evaluation-de-fin-de-legislature>

Ah ! j'oubliais de vous faire part du score attribué par l'administration :

- Pour les projets réalisés : 72,12 %
- Pour les projets en cours : 19,23 %
- Soit un total de 91,35 %

> Pour le Collège, Christian Fayt, Bourgmestre





VOYAGES DES AÎNÉS

LE 18 MAI: Les jardins d'Annevoie - Week-end «vénitien»

Attention, c'est un samedi. **Prix** : 55 euros. **Départ**: Virginal (Plateau du Tram) à 8 h30 - Ittre (Déli Traiteur) à 8 h 45



LE 20 JUIN: Le Plan Delta

aux Pays-Bas. **Prix** : 55 euros. **Départ**: Virginal (Plateau du Tram) à 7 h30 - Ittre (Déli Traiteur) à 7 h 45

LE 27 SEPTEMBRE: Blanckenberge et le Sea Life

(aquarium). **Prix** : 50 euros. **Départ**: Virginal (Plateau du Tram) à 7 h30 - Ittre (Déli Traiteur) à 7 h 45



RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS:

Arthur Deghorain: **0475/ 59.86.05**

ATTENTION: Réservation obligatoire **avant paiement** au numéro de compte n° **BE 72 091 000 15 39 16** de l'administration communale



EXPOSITION SUR LES ARBRES ET HAIES REMARQUABLES

SITUÉS AU SEIN DE NOTRE COMMUNE.

Ne manquez pas cette exposition qui se déroulera le **DIMANCHE 26 MAI 2024**, en l'église d'Ittre (lieu à confirmer), parallèlement au Marché des Saveurs.

INFORMATIONS:

Marie-José Arias: **067/79.43.49 - mj.arias@ittre.be**

SENIORS AT THE MOVIES

Film, suivi d'un goûter: **10,95€** (à payer sur place)
Séance dès **13h30**



Informations et réservations:

Commission des aînés: Arthur Deghorain: **0475 59 86 05**



LE MARDI 21 MAI 2024



LE MARDI 18 JUIN 2024



L'AMO «Plan J» a mis sur pied le projet «IMA'GO» qui permet à des jeunes de 15 à 22 ans de faire une pause au sein d'une action collective avant d'envisager une reprise scolaire ou une nouvelle orientation.

Le projet «IMA'GO» comprend :

- des ateliers pour développer tes compétences et croire en toi;
- des séances de bien-être, de relaxation et de gestion du stress;
- des moments d'échanges en lien avec l'actualité;
- la participation à des événements culturels;
- des activités de cohésion et de sport;
- des travaux manuels variés pour découvrir d'autres horizons

Pour plus d'informations, consultez www.planj.be ou la page Facebook




LE CCE FÊTE PÂQUES À LA MAISON DE REPOS «AU PRIVILÈGE»

L'un des projets sur lequel travaillait le **Conseil Communal des Enfants (CCE)** était de pouvoir organiser une visite de partage et d'échange avec des personnes âgées dans les maisons de repos.

Le dimanche 7 avril, les enfants ont eu la chance d'être invités à la grande chasse aux œufs organisée par la maison de repos «Au Privilège».

En plus de rencontrer un lapin géant, les enfants ont

surtout pu faire la connaissance des résidents et de Delphine, leur psychomotricienne. C'était un moment riche en enseignement et en émotion.

Le CCE a déjà de nombreuses idées d'activités à réaliser avec les personnes âgées.

C'est peut-être le début d'une belle collaboration ?



MARCHÉ DES SAVEURS

Le traditionnel Marché des Saveurs d'Ittre se tiendra **le dimanche 26 mai 2024 de 11h à 19h, sur et autour de la Grand Place.**

Nouveauté cette année : un partenariat avec le projet supracommunal Senne Vallées ! Ce rendez-vous festif et chaleureux se tournera vers les artisans et producteurs locaux issus de 7 communes coopérantes (Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Ittre, Nivelles, Tubize, Rebecq et Ecaussinnes) et accueillera, comme chaque année, le Village des Confréries et des foodtrucks qui dégageront une nuée d'odeurs alléchantes.

Venez titiller vos papilles en dégustant les mets et assiettes proposés sur place par nos exposants ou en partant à la découverte de produits variés, locaux et artisanaux !

Des animations pour enfants et adultes, un château gonflable, des transats et un coin dégustation garantiront un moment convivial et familial à l'approche de l'été !



FESTIVITÉS DU JUMELAGE DU 12 AU 15 JUILLET



Avez-vous déjà visité la municipalité rurale française d'Écueillé dont l'entrée du village, en pleine campagne berrichonne est barrée d'un panneau de signalisation : « Jumelé avec Ittre (Belgique) » ?

Les festivités du jumelage organisées du 12 au 15 juillet 2024 à Écueillé (Indre et Loire - France) sont l'occasion ou jamais de découvrir notre commune-sœur, rencontrer ses habitants et partager un moment de pure convivialité à l'occasion de leur fête nationale !



PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Vendredi 12 Juillet : départ de Ittre et de Virginal. Arrivée vers 17h - drink de bienvenue
Balade dans Écueillé pour voir les dernières réalisations/derniers travaux
Installation des participants au sein des familles d'accueil
20h : Apéritif et repas partagé à la salle des fêtes d'Écueillé

SAMEDI 13 JUILLET :

Matinée : Balade à bord du train touristique d'Écueillé
Après-midi : Visite de Bourré (champignonnière, ville souterraine et cave). Soirée : Libre en famille

DIMANCHE 14 JUILLET :

Journée officielle du 14/07
11h : Défilé officiel et revue des pompiers devant la mairie
12h : Vin d'honneur sur le parvis de la mairie
13h : Repas officiel à la salle des fêtes
17h : jeux pour petits et grands au plan d'eau – Espace Ittrois - suivi d'un goûter pour les enfants
20h : Repas au plan d'eau
22h : Retraite aux flambeaux
23h : Feu d'artifice sonorisé



LUNDI 15 JUILLET :

Petit déjeuner à la salle des fêtes d'Écueillé et départ

ENVIE D'Y PARTICIPER?

Merci de nous le faire savoir par e-mail à l'adresse : tourisme@ittre.be

ou par voie postale au **Syndicat d'Initiative d'Ittre Grand Place 2, 1460 Ittre.**

Une possibilité d'hébergement dans des familles d'accueil est proposée mais pour un nombre limité de participants.



Senne Vallées a depuis peu son nouveau **site internet**

N'hésitez pas à le parcourir vous y retrouverez la liste des producteurs actifs sur le territoire des 7 Villes et Communes membres de Senne Vallées (Rebecq, Ittre, Braine le Château, Braine l'Alleud, Nivelles, Tubize et Ecaussinnes).

Il vous sera aussi possible de découvrir tous les sites touristiques et les monuments présents sur le territoire de notre bassin de vie.

Enfin, il vous est également possible de découvrir toutes les offres d'hébergement dans notre région.

Outre le site internet : <https://sennevallees.be> une page Facebook a également été créée :

https://www.facebook.com/profile.php?id=100093855924741&locale=fr_FR

Bonne découverte à tous



INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE « LES LONGS PRÉS »

Il manquait deux locaux pour accueillir l'ensemble des classes de l'école (18).

En attendant qu'une solution soit trouvée, des préfabriqués ont été installés dans notre jardin. L'idée du projet était d'intégrer les classes manquantes dans l'enceinte de l'établissement en préservant l'espace au sol de la cour de récréation. Une classe maternelle et le bloc sanitaire ont été rasés pour laisser place à cette nouvelle construction.

Après plusieurs années d'attente, dont deux de travaux, le bâtiment est enfin opérationnel !

Ce vendredi 29 mars, le Pouvoir Organisateur de l'école a invité les parents et enfants des classes concernées



(M2A, P4A et B) pour l'inauguration officielle de ce nouvel espace.

Si vous souhaitez également visiter ces nouveaux locaux, ils seront accessibles lors de notre soirée Portes Ouvertes, le vendredi 14 juin 2024.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce projet.

Nous remercions également tous les enfants et parents

PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

Le Plan stratégique transversal a permis de bien concentrer les objectifs à atteindre au cours de cette législature. N'oublions pas que la mise en place de ce plan stratégique est une obligation de la Région wallonne.

Obligation bien pensée puisqu'il s'agit d'abord de mettre en place des objectifs politiques précis soudant une majorité dans des projets concrets.

Bien sûr, présenté il y a 4 ans et demi notre Plan stratégique était très ambitieux avec 183 projets à réaliser. À ceux-là se sont ajoutés 25 projets supplémentaires. Soit un total de 208 projets.

Il faut souligner que la présentation des résultats de ces objectifs n'est pas réalisée par le Collège mais bien par l'Administration afin de conserver toute l'objectivité nécessaire.

L'avantage, c'est que ce plan était bien structuré et comportait deux volets :

En premier lieu, un volet interne plus dirigé sur les moyens matériels à attribuer à l'administration, à la gestion du personnel et son bien-être au travail mais aussi les services à rendre au public et son accessibilité pour les PMR.

Ce volet comportait au début 30 projets soit 1/6 de l'ensemble du PST auquel 9 projets ont été ajoutés (soit 36% des nouveaux projets).

VOLET INTERNE

- = 1 obj. stratégique
- = 9 obj. opérationnels
- = 39 fiches projets

VOLET EXTERNE

- = 7 obj. stratégiques
- = 41 obj. opérationnels
- = 169 fiches projets

C'est logique puisque nous avons dû répondre à la gestion de la crise du Covid, l'accueil des réfugiés de la guerre en Ukraine, les inondations de juillet 2021 et moderniser l'information au public.

Mais aussi répondre et intégrer des initiatives extérieures de protection de notre population à la demande soit du Gouvernement Fédéral ou du Gouverneur de la Province du Brabant wallon (par ex : Be-Alert, Exercice Alex, Guide de gestion de crise et programme BW Response).

Les résultats de ce volet interne sont de 33 projets réalisés sur 36 soit 92 %. Les trois derniers sont en cours, le Centre administratif en finalisation, le hall des travaux au stade du permis de bâtir et le règlement de travail qui a subi un long retard dû aux changements répétés à la tête de la Direction du CPAS. On peut aussi modérer ce dernier point avec l'approbation de ces derniers jours de la nouvelle circulaire des Pouvoirs locaux qui apportera son lot de changements importants dans la gestion du personnel.

Pour ce qui concerne le volet externe, il cadre et planifie les projets que les mandataires souhaitent réaliser lors de la législature.

7 objectifs stratégiques ont été identifiés comportant ensemble 169 projets.

Toujours selon notre administration 114 ont été réalisés (67,45%), 37 sont en cours (21,89 %), 15 non réalisés (8,87%) et seulement trois abandonnés (1,77%).

Si on veut être plus précis, les projets réalisés et en cours de finalisation représentent 89,34 %.

Ces 7 objectifs stratégiques présentent de grosses différences en nombre de projets allant pour le plus petit de 7 projets au plus grand à 55 projets.

L'objectif 1 (Cittaslow qui offre un cadre de vie de qualité pour les citoyens et pour ses visiteurs où il fait bon vivre, sécuritaire, accueillante, propre qui préserve son environnement, ses paysages et son bien-être) arrive en tête avec 55 projets. Il est suivi par le cinquième objectif stratégique (Être une commune attentive à un développement harmonieux de son territoire, au maintien de son caractère rural et de son patrimoine et à une mobilité responsable) représentant 52 projets

Ces deux objectifs représentent à eux seuls 107 projets soit 63 % dont 69 sont terminés et 27 en cours, soit 89,71 % donc tout à fait dans les résultats obtenus.

On peut en déduire que le diagramme de la page 7 du rapport peut donner une image tronquée des résultats car il suffit de voir par exemple l'objectif n°4 (Être une commune qui favorise le développement des commerces de proximité, les productions locales, les circuits courts et le développement économique) obtenir une cote de 42,86 % de projets réalisés alors que cet objectif ne compte que 7 projets dont 3 sont réalisés, 2 en cours et 2 non réalisés.



Or ces 4 projets ne dépendent pas seulement de la volonté de la commune mais bien d'autres organes de pouvoir.

Ces 4 projets sont :

- Faisabilité d'une zone artisanale autour de l'incinérateur – Inbw-RW
- Développement du Site de Fauquez – INBW
- Création d'une agence de développement local – Moratoire de la RW
- Réaliser une étude de la faisabilité de l'installation d'un distributeur de billets dans les bâtiments administratifs – RW- urbanisme Wavre.

Une première réaction serait de dire que si ces projets n'ont pas pu se concrétiser, c'est à cause des autres organes de pouvoir. Et qu'il ne faudrait plus les inclure dans un prochain PST. Eh bien nous ne croyons pas, car ce sont des projets qui un jour ou l'autre se feront et parfois bien plus vite que

l'on ne croit. Notre rôle en tant que politique est de semer des idées qui petit à petit se concrétiseront. Ce n'est pas en rejetant la faute sur d'autres instances que l'on avancera. Que du contraire, c'est en démontrant que des travaux ont pu se faire dans notre commune en collaboration avec d'autres que l'on pourra continuer à œuvrer dans des investissements importants pour notre commune comme :

- L'égouttage d'Haut-Ittre permettant aussi la réfection des rues du Warchaix, des Cailloux, de Thibermont et de Bilot
- La construction de la Zit de Gaesbecq protégeant le centre d'Ittre.



- Ces deux travaux, nous ont permis de créer également un site protégé de circulation pour piétons, cyclistes, ... entre Ittre et Haut-Ittre en suivant les Longs Prés.
- La rénovation du Centre administratif attendu depuis plus de 15 ans, avec enfin la possibilité aux personnes handicapées d'être reçues dignement dans leur administration communale.
- La création de 3 classes à l'école communale d'Ittre.
- Le remplacement de 50% de notre éclairage public en LED.
- Le four banal.



- La reprise du Site des Papeteries par de jeunes entrepreneurs ittrois et le développement actuellement de 15 entreprises.
- L'inauguration de la Crèche de Virginal et l'augmentation de la capacité d'accueil de nos crèches de 42 à 49 places.
- La création d'une station d'épuration par lagunage à Haut-Ittre.
- La création de terrains de Padel.



- Le bail emphytéotique et les travaux au Patro de Virginal.
- Le développement futur d'un réseau de chaleur à Virginal.
- La réfection l'année prochaine des rues Montois, Châtaigniers et Rouge-Bouton.

A cela bien évidemment s'ajoutent des initiatives communales en matière d'investissements comme la réfection de nos petites voiries (Basse-Hollande, Pérou, Baudémont, Eve, Primevères), mais aussi non matériel comme le Conseil communal des Enfants, les chèques-Sports, les synergies Commune-CPAS, le marché hebdomadaire à Virginal, le soutien et le maintien au

Théâtre de La Valette, le développement d'un axe touristique-culturel avec Place aux Artistes et Ittre se Jette à l'eau et la relance du 15 août, le lancement de e-guichet, la distribution de 700 boîtes jaunes à nos aînés.



Malgré toutes les crises traversées une à une, nous avons su développer, et réaliser un nombre important de projets tout en améliorant de manière significative nos réserves financières.

On peut donc être satisfait du résultat obtenu et cela nous laisse encore de belles perspectives pour la commune d'Ittre pour les années à venir.



PADEL – C'EST LA PLEINE SAISON !



Pour rappel, le complexe sportif de Virginal dispose à présent de deux terrains de padel couverts et éclairés.

Ceux-ci sont accessibles 7 jours sur 7 de 8h à 22h.

De plus, en tant qu'Ittrois, vous pouvez avoir accès en primeur aux plannings de réservation.

N'hésitez pas à les tester !

Retrouvez toutes les infos sur cette activité sur www.sport-ittre.be

TENNIS : COMPÉTITIONS AMICALES EN SIMPLE ET EN DOUBLE !



Participer à une compétition amicale de tennis en simple et/ou en double vous intéresse ? C'est possible au tennis de Sport Ittre !

Principe : des boxes de 4 joueurs dans lesquels tous les joueurs s'affrontent, le premier monte dans le box supérieur, le dernier descend dans le box inférieur. . . Le principe est le même pour la compétition en double. Toutes les infos pour devenir membre à un tarif très démocratique sur www.sport-ittre.be

UN PETIT VERRE À NOTRE BAR EXTÉRIEUR ?

Depuis l'an dernier, un bar extérieur a ouvert juste en bordure des terrains de padel, du terrain synthétique de hockey et des pistes de pétanque.

Venir boire un verre sous le soleil vous tente ? N'hésitez pas à nous rejoindre et à suivre la page Facebook « Xtra-Time » pour connaître nos horaires d'ouverture.



MOVE ITTRE : LE MARCHÉ DU SPORT ITTROIS

La troisième édition de Move Ittre, le marché du sport ittrois, aura lieu le samedi 15

juin prochain. Durant cette journée, toutes les activités sportives de la commune seront représentées via des démonstrations. Découvrez le programme complet d'animations pour petits et grands sur www.sport-ittre.be



PÉTANQUE : JEUX DE BOULES À DISPOSITION

Nos terrains de pétanque sont à votre disposition gratuitement. N'hésitez pas à venir en profiter.



En plus, vous pourrez profiter de notre bar extérieur situé juste à côté.

Des jeux de boules sont aussi à votre disposition gratuitement. Ceux-ci sont à demander au bar de l'Xtra-Time contre une carte d'identité en caution.

STAGES POUR ENFANTS : L'ÉTÉ SERA CHARGÉ À SPORT ITTRE !

Durant les vacances d'été, des stages seront organisés chaque semaine au sein de nos infrastructures. Football, futsal, hockey, multisports. . .

Il y en aura pour tous les goûts.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre site web (www.sport-ittre.be).



ABSENT LE JOUR DU VOTE, LE 9 JUIN 2024 ?

Le Code électoral prévoit que l'électeur absent le jour de l'élection a la possibilité de donner procuration dans des cas spécifiques :



- pour cause de maladie ou de handicap
- pour raisons professionnelles
- en raison de l'exercice d'une activité en tant que travailleur indépendant
- en cas de privation de liberté
- en raison de la participation à une activité liée à la liberté de religion ou de conviction
- pour des motifs d'études
- en cas de séjour temporaire à l'étranger.

L'électeur qui souhaite donner procuration doit se présenter à l'administration communale lorsqu'il :

- exerce une activité en tant que travailleur indépendant
- séjourne à l'étranger pour des motifs autres que professionnels. Il faudra présenter tout document attestant de votre absence à l'étranger tel qu'une attestation d'agence de voyage, des billets d'avion ou des réservations d'hôtel. À défaut, vous serez invité à rédiger une déclaration sur l'honneur.

Pour toutes les autres absences, il vous suffit de compléter et signer le formulaire de procuration.

Il est à noter que la justification de l'absence doit être mentionnée directement sur le formulaire de procuration par le médecin, la commune, l'employeur, l'autorité religieuse, l'établissement scolaire ou pénitentiaire, selon le cas.

Le formulaire de procuration est disponible en téléchargement sur notre site internet www.ittre.be ou peut être obtenu auprès du Service Population.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Population au 067/79.43.27.





Le grand nettoyage de Printemps patronné par Be Wapp et avec la collaboration de notre service travaux, s'est déroulé à Ittre la semaine et le week end du 21 au 24 mars 2024.

Nous avons reçu quelques photos de l'évènement que nous avons le plaisir de publier ici

Nous remercions tous les participants, associations ou équipes citoyennes et particuliers ainsi que nos 4 écoles dont les:

JSIUnClubPropre ; École communale de Virginal ; École communale d'Ittre ; École libre d'Ittre ; École libre de Virginal ; Interyacht ; La tour Sarrasine ; plunobi ; les Motivés, rue Toune ; Jeunes cadets de la Marine ; J'peux pas j'ai climat ; Catherine Bourguignon



BALADE AUX OISEAUX

Le 30 mars 2024, bravant le mauvais temps, une vingtaine d'amateurs d'ornithologie ont suivi notre guide, Colette Peeterbroeck sur les traces entre autre des oiseaux d'eau qui habitent le Bief 29 et les environs boisés de celui-ci.

Nous remercions chaleureusement Colette pour sa gentillesse et sa compétence en la matière.



MARCHÉ FLEURI

Le «Marché fleuri» se tiendra le **dimanche 19 mai 2024, de 9h à 12h à Virginal**

De nombreux exposants seront présents: Mel'ange de fleurs, Ets Musch, P. Florkin, l'Association de Parents de l'école communale de Virginal, les Ruchers réunis, les guides composteurs, ...

INFORMATIONS: Marie-José Arias: **067/79.43.49** - mj.arias@ittre.be



L'ACTION LOGEMENT TREMLIN CONTINUE :

Candidatures pour la location d'un logement tremplin du 15 au 31 mai 2024

La commune disposera prochainement d'un logement tremplin. L'objectif de ce type de logement est de permettre à des jeunes de l'entité de pouvoir louer un appartement dans des conditions préférentielles leur permettant un accès facilité à la propriété s'ils s'engagent dans les 5 ans à construire ou acheter un bien à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal.

Comment :

1. En appliquant un loyer inférieur que le prix du marché.
2. En leur rétrocédant une partie du loyer payé durant la période où ils ont loué,

Au bout de 5 ans de location, ces mesures combinées permettent par exemple de payer les frais de notaires pour un achat à prévoir dans notre commune.

Si vous êtes intéressés et que vous pensez pouvoir déposer votre candidature, nous vous invitons à venir prendre connaissance de la procédure, des conditions de candidature et autres renseignements à la Commune d'Ittre via l'adresse mail suivante : p.godefroid@ittre.be

Critères d'admission pour la location d'un appartement logement tremplin:

Qu'il s'agisse d'un jeune couple ou d'une famille monoparentale, chacun(e) devra :

1. Être de bonnes conduite, vie et mœurs ;
2. Être âgé(e) de 18 à 30 ans au moment de l'introduction de la demande ;
3. Être actuellement domicilié(e) ou avoir été domicilié(e) pendant au moins

15 ans dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages) ou avoir son lieu de travail dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages).

4. Dans le cas où les couples mariés ou vivant maritalement se séparent, un des conjoints restants peut bien sûr bénéficier du logement à loyer modéré jusqu'à la fin du bail, qui ne pourra pas être renouvelé.
5. Aucun des candidats demandeurs ne peut être pleinement propriétaire, ni usufruitier d'un bien immobilier (sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable, inadapté à son handicap ou d'un abri précaire)
6. La location sera ouverte à tous les citoyens répondant aux critères repris sous 1 à 5 et bénéficiant de revenus inférieurs à :
 - 52.800 euros pour une personne isolée, augmentés de 3.200 euros par enfant à charge ;
 - 63.900 euros pour un ménage composé de plusieurs personnes, augmentés de 3.200 euros par enfant à charge.

Tous ces critères doivent être remplis pour que les demandeurs soient admis au classement par priorités.

Période pour poser sa candidature:

du 15 au 31 mai 2024 – Contact : p.godefroid@ittre.be.





POTAGER COMMUNAL

Vous aimez cultiver vos propres légumes ? Mais vous n'avez pas de jardin vous permettant de le faire ?

Nous avons la solution ! La Commune d'Ittre a créé, avec le Plan de Cohésion Sociale, un potager communal collectif pour les personnes habitant l'entité.

Des parcelles sont encore disponibles.



Vous souhaitez plus de renseignements ?

Prenez contact avec le PCS au 067/79.43.42 ou par mail à l'adresse pcs@ittre.be.
A bientôt



« IL PARAÎT QUE... » « SANS ÉCOUTE, IL N'Y A PLUS DE SENS »

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE D'ITTRE (C.P.A.S.) AIDE AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

Si le rôle de l'aide familiale est d'accompagner, de soutenir, d'encourager dans les gestes de la vie quotidienne (préparation des repas, courses, aide à la toilette d'hygiène, aide à l'éducation, aide administrative, entretien courant du linge et des pièces d'habitation, soutien quotidien, etc.), la dimension relationnelle rencontrée grâce à la pratique de l'écoute, est aussi importante.



Cette écoute permet d'assurer à la personne que l'attention est bien portée sur elle et que l'aide familiale a été entendue et comprise ce qu'elle souhaite partager. Avec cette écoute bienveillante, la personne va offrir

sa confiance, oser dire les choses, oser être soi pour se sentir en phase avec la professionnelle qui partage un bout de sa vie.

L'écoute active est au centre de ce travail. C'est à partir d'elle que l'aide familiale va mettre des choses en place pour répondre aux besoins de la personne. Écouter, c'est pouvoir se mettre à disposition de la personne pour la comprendre, l'apaiser, la soutenir tout en respectant son mode de vie et son environnement.

A propos de l'écoute, C. Roger a écrit « Quand j'ai été écouté et entendu, je deviens capable de percevoir d'un œil nouveau mon monde intérieur et d'aller de l'avant. Il est étonnant de constater que des sentiments qui étaient parfaitement effrayants deviennent supportables dès que quelqu'un nous écoute. Il est stupéfiant de voir que des problèmes qui paraissent impossibles à résoudre deviennent solubles lorsque quelqu'un nous entend. »

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Bernard Havelange, responsable du service d'aide aux familles du CPAS au numéro: **067/64.71.67** du lundi au vendredi de 9h à 16h.



ADOPTION D'UNE CHARTE DE LA RURALITÉ ET D'UNE CHARTE DE LA BONNE ENTENTE RURALE ET DE CONVIVIALITÉ

En avril 2024, la CLDR a proposé au Collège communal une charte de la ruralité en Brabant Wallon pour sensibiliser les citoyens au cadre de vie agricole de la commune d'Ittre.

Celle-ci a été complétée par une charte de bonne entente rurale et de convivialité rurale, document qui ambitionne d'améliorer les relations entre les habitants qui vivent l'espace rural qui les entoure comme un



Charte de la ruralité en BWS

En Brabant wallon, l'agriculture est ancrée dans notre économie, notre environnement et notre patrimoine... Préservons-la!

Commune d'Ittre

cadre de vie de qualité, et les utilisateurs de cet espace (agriculteurs, forestiers...) qui perçoivent celui-ci comme leur outil de travail.

N'hésitez pas à consulter ces deux textes, intéressants, sur le site «Rural'Ittre» :

<https://www.ruralittre.info/projet-206---adoption-et-mise-en-place-dune-charte-rurale.html>



EXPRESSION POLITIQUE PACTE: LA COMMUNE D'ITTRE PEUT INFLUENCER LA SANTÉ PUBLIQUE ET LE CLIMAT.

Le dossier des PFAS dans l'eau de distribution a attiré l'attention sur la santé publique.

La commune peut jouer un rôle actif pour influencer la qualité de l'eau de distribution en privilégiant une agriculture responsable, naturelle et bio, en étant attentif aux normes d'exploitation des entreprises et leur impact sur l'environnement et en veillant sur les eaux usées et leur épuration..

Quelques exemples où la commune peut directement influencer les choix de société et notre bien-être.:

- Le dossier du camping de Huleu : Il s'agit d'une propriété communale. Le projet de faire évoluer la zone actuellement répertoriée en zone de loisir vers une zone d'habitat à caractère rural au niveau du Plan de secteur est en bonne voie. Restera à suivre les recommandations du Bureau d'étude très bien inspiré: penser mobilité douce, équipement communautaire, matériaux de construction écologiques, habitat léger, énergies renouvelables, espace potager,...
- Le Grand Closin : cette zone agricole de près de 10 HA entre la rue Jean Jolly, la

rue de Baudémont et la rue de Gaesbeck est une propriété communale en zone d'extension d'habitat au niveau du Plan de secteur. A terme cette zone ne pourrait-elle être l'objet d'un développement durable d'habitat avec une empreinte réduite au niveau du sol, un écoquartier à l'image de Huleu ? Mais en attendant pourquoi pas en faire une zone d'expérimentation de maraîchage et d'agriculture bio en partenariat avec Terre en vue et la faculté d'agronomie de Gembloux ?

- Le pylone GSM au terrain de foot à Ittre : Lors d'un des derniers conseils communaux j'étais bien seul à réclamer un contrôle de la commune (propriétaire du sol) quant à l'utilisation de ce pylone par les opérateurs mobiles en place. Le développement de la 5G entr'aurait devrait peut-être être canalisée... En effet il me semble essentiel que la commune ait un droit de regard sur l'impact des nouvelles technologies sur la santé publique avant d'en autoriser la mise en œuvre plutôt que de donner un blanc seing aux opérateurs et de ne pas garantir la santé publique.

>Pour le groupe PACTE, Luc Schoukens



AVIS À LA POPULATION



Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal

de Haut-Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune:
www.ittre.be ou via ce QR-CODE:
- soit par téléphone au **067/79.43.25**,
- soit par mail via **population@ittre.be**



Nous vous remercions d'avance



La prochaine donnerie aura lieu
le samedi 22 juin
à la salle polyvalente de Virginal.



ÉTAT CIVIL : du 09/02/2024 au 15/04/2024

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via **population@ittre.be**.

NAISSANCES

BONTET SALOMÉ née le 02/02/2024

CHAOUI ROQAI SAMY né le 07/02/2024

HELSON TAO né le 12/03/2024

MARIAGES

AKRAPOVIĆ SILVIO ET VALKO ROSE-MARIE
le 28/03/2024

DÉCÈS

DEFLACHE SUZANNE (23/07/1927 – 09/02/2024)

DELCOUR PAULA (21/06/1926 – 10/02/2024)

CLAES ARLETTE (22/08/1946 – 14/02/2024)

SPIRONELLO ERIC (11/04/1959 – 15/02/2024)

ROMMENS ELZA (27/06/1934 – 16/02/2024)

WECKHUYSEN LUDOVICUS (11/05/1941 – 17/02/2024)

PRATOLA STEFANO (24/11/1957 – 18/02/2024)

DELFOSSÉ ANNIE (20/12/1938 – 19/02/2024)

CUVELIER CHRISTIANE (30/03/1949 – 20/02/2024)

CHRETIEN LUCIENNE (29/10/1945 – 21/02/2024)

NOEL PAULE (17/01/1931 – 22/02/2024)

LELOUP JOSEPH (04/06/1930 – 25/02/2024)

DEWANDELAIRE MONIQUE (06/04/1948 – 27/02/2024)

CUVELIER LUCETTE (20/05/1932 – 03/03/2024)

DERNELLE ANNE (31/05/1940 – 07/03/2024)

PIEPLU SOPHIE (18/03/1973 – 07/03/2024)

GHEM ANDRÉ (04/02/1932 – 08/03/2024)

SEMPOUX CHRISTOPHE (15/09/1976 – 08/03/2024)

BONTET LYDIA (16/09/1985 – 15/03/2024)

LETHEM MICHEL (17/09/1941 – 16/03/2024)

PERNIAUX PAUL (14/02/1935 – 20/03/2024)

VAN VRECKEM JACQUELINE (03/07/1945 – 28/03/2024)

DELESTIENNE EMILIE (01/07/1930 – 30/03/2024)

VAN CAMP YVONNE (05/01/1930 – 31/03/2024)

VERMEERBERGEN LOUISA (18/08/1932 – 04/04/2024)

ALEN JULIANA (20/07/1922 – 10/04/2024)

HAYE JEAN (02/07/1938 – 11/04/2024)

VAN GOSSUM PAULA (28/01/1931 – 11/04/2024)



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE

Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLART, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale

PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX :

21 MAI 2024 à 19h00

18 JUIN 2024 à 19h00

**SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
GRAND PLACE, 2 - ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**